

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT SOIXANTE-QUATRIÈME RÉUNION

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 18 FÉVRIER 2013

- * 364-CX-1591 Résolution confidentielle (Code de conduite)
- * 364-CX-1592 concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$
- * 364-CX-1593 concernant la fixation des loyers des Résidences Taché et des Maisons de ville pour 2013-2014 et l'augmentation du tarif en location touristique
- * 364-CX-1594 concernant les modifications aux tarifs du Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement de l'Université du Québec en Outaouais
- * 364-CX-1595 concernant les amendements au Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais
- * 364-CX-1596 concernant l'approbation du protocole d'entente avec l'Université catholique de Lyon (UCLy, France)
- * 364-CX-1597 concernant l'approbation du protocole d'entente avec l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA, Côte d'Ivoire)

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.